



L'APOSTOLAT DE LA MER A 90 ANS

SOMMAIRE:

Rencontre Régionale Européenne	5
<i>Un regard sur le passé pour se tourner vers l'avenir</i>	7
Curé de paroisse et aumônier de la mer	10
L'Eglise dans le monde maritime	13
Femme à quai	13
Les missionnaires Scalabrinien engagés dans l'AM	17

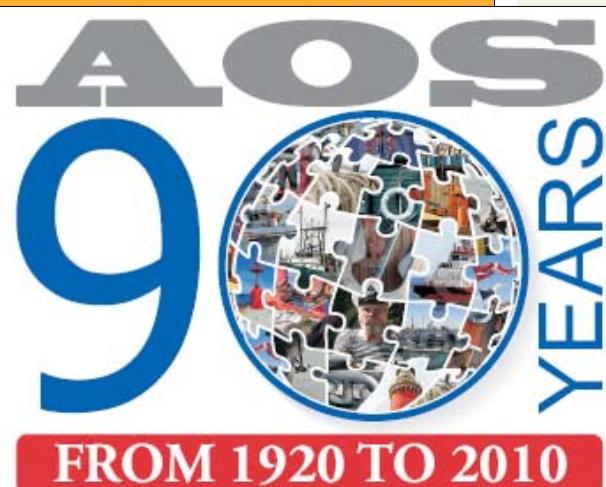
MESSAGE DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LE 90^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'AM

LES DÉBUTS

Dès le 19^e siècle, il existait plusieurs organisations liées à l'Eglise offrant une assistance intermittente aux marins. La Société de Saint Vincent de Paul ouvrit des centres pour les marins catholiques à Dublin, Londres, La Nouvelle Orléans, Philadelphia, Québec et Sydney. L'évêque de Piacenza (Italie), S.Exc. Mgr Jean-Baptiste Scalabrini, plaçait quant à lui des aumôniers dans les ports de Gênes et de New York, et envoyait ses missionnaires à bord des navires accompagnant les milliers de migrants européens à la recherche d'un avenir meilleur en Amérique du Nord et du Sud.

Ce n'est qu'en 1890 que le mouvement de l'Apostolat de la Prière, à travers une série d'articles publiés dans son magazine, *Messenger of the Sacred Heart* (*Messager du Sacré-Cœur*), invita ses membres à prier pour les marins catholiques et commença à envoyer à ces derniers des magazines et des livres. Malheureusement, après quelques années, il ne resta presque plus rien de ces activités. Peu après la première guerre mondiale, certains membres de l'Apostolat de la prière proposèrent de recruter les marins eux-mêmes dans l'Apostolat et commencèrent à visiter les navires dans les ports anglais et à contacter les marins.

L'APOSTOLAT DE LA MER



Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et Personnes en Déplacement
Palazzo San Calisto - Cité du Vatican
Tel. +39-06-6988 7131
Fax +39-06-6988 7111
office@migrants.va
www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...

Enfin, le 4 octobre 1920, un petit groupe de laïcs (M. Peter F. Anson, un converti provenant de l'Eglise anglicane, M. Arthur Gannon and le f. Daniel Shields s.j.), se réunirent à Glasgow et décidèrent d'unifier ces efforts parmi les marins en une unique œuvre. S'inspirant du mouvement de l'Apostolat de la prière, ils l'appelèrent *Apostolat de la Mer* (AM). A cette même occasion, Peter F. Anson proposa l'idée qui devint la semence pour le développement de l'AM. A côté de l'aspect religieux, il introduisit la dimension de l'assistance aux marins. Ce domaine devint l'objectif de l'AM et fut plus tard énoncé dans la première Constitution: « *promouvoir le développement spirituel,*

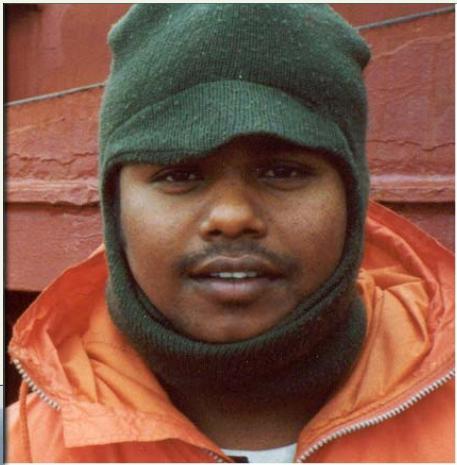
moral et social des marins ».

La devise de l'AM, selon les termes de P. F. Anson, était de « *révéler le Christ à ceux qui descendent en mer sur des navires, et font négoce parmi les grandes eaux, dans le but de les conduire à une plus grande connaissance du Christ et de son Eglise* » et le logo était une ancre entrelacée à une bouée de sauvetage avec au centre le Sacré Cœur de Jésus.

En 1922, l'archevêque de Glasgow, en tant que président de l'AM, soumit une copie de la Constitution au Saint-Siège. Le Saint-Père Pie XII répondit par une lettre adressée à P.F. Anson dans laquelle il bénissait l'« œuvre » de l'assistance religieuse aux gens de mer et formait le vœu que l'initiative puisse atteindre les côtes des deux hémisphères.

A cette époque, il n'existe pas plus de 12 centres catholiques dans le monde, répartis dans six pays et sans eux. Depuis lors, l'apostolat s'est développé et nombreux ports avec plusieurs centaines d'autres dévoués, répondant aux besoins spirituels et des pêcheurs de toute culture, nationalité ou religion.

Au fil des années, les cette organisation, née valeur pastorale et activités de l'Eglise, puis Conseil Pontifical pour Déplacement, avec un



Papes qui se sont succédé ont reconnu que comme laïque et indépendante, possède une clésiale. Elle a d'abord été inclue dans les acti-

elle a été placée sous « *la haute direction* » du la Pastorale des Migrants et des Personnes en domaine d'action spécifique, et enfin, à travers le Motu Proprio *Stella Maris* de Jean-Paul II, elle a été dotée des structures et des instruments appropriés pour une œuvre bénéfique parmi les gens de mer.

En reparcourant ses débuts modestes, nous nous réjouissons des grands succès obtenus. Dans toutes les réalisations, nous pouvons voir la main providentielle de Dieu qui a donné son inspiration et sa perspective à cet apostolat qui en ce jour – le 4 octobre –, à l'occasion de la célébration du 90^e anniversaire de sa fondation, est appelé à regarder en arrière pour répondre aux défis qui se présentent.

La prière a été l'intuition créatrice qui a été à l'origine de l'AM, et qui a continué de le soutenir depuis : les membres et les bienfaiteurs étaient invités à prier pour les marins, les pêcheurs et leurs familles, pour les aumôniers portuaires, les visiteurs à bord des navires et les volontaires. Les communautés religieuses ont même « adopté » des ports pour garantir à l'AM l'aide constante de la prière. C'est à la prière que nous devrions attribuer le développement rapide de cette « œuvre » apostolique. Je voudrais citer les paroles de M. A. Gannon, secrétaire général de l'AM, déclarant lors de la Conférence internationale à Rome en 1958 :

« Plusieurs membres fondateurs de ce mouvement ont été mentionnés. Je voudrais ajouter ici que sans les prières, les dons et l'assistance individuelle de plusieurs milliers de membres (en particulier les religieux dans un grand nombre de couvents) le développement impressionnant de l'AM en si peu de temps n'aurait pas été possible. Ceux-là aussi sont considérés comme des membres fondateurs ».

VERS L'AVENIR

Cette année, que le Conseil de l'*Organisation maritime internationale* (OMI) a proclamée « Année du marin » et en ce jour, alors que nous célébrons le 90^e anniversaire de la fondation de l'AM, nous sommes appelés à réfléchir sur les éléments fondamentaux et importants de notre ministère, à soutenir et à encourager l'apostolat constant dans le monde et à emprunter un chemin de renouveau et d'innovation afin de développer de nouvelles stratégies pastorales et d'améliorer la structure de l'AM pour poursuivre de façon efficace l'*œuvre de l'Apostolat maritime* dans les années à venir. Cela représente un projet considérable qui exige la contribution de tous.

Prière

Il est important de redécouvrir et d'enraciner notre ministère dans la prière. Ce n'est qu'en elle que nous trouverons la force de gravir les passerelles de tous les navires arrivant dans les ports. La prière peut créer l'unité entre les marins de différentes nationalités et croyances. La prière peut suggérer des paroles d'encourage-

Equipé de ses 90 ans d'expérience et d'un enthousiasme renouvelé, l'Apostolat de la Mer pourra continuer de voguer sur les océans du monde, en demeurant fidèle à l'intuition prophétique initiale de répondre aux besoins spirituels et matériels des marins.

fragilités particulières des personnes qu'ils rencontreront et des difficultés auxquelles ils se heurteront déjà bien avant même de mettre le pied sur le bateau. C'est pour cela que les cours de formation sont particulièrement importants pour assurer un meilleur niveau professionnel de préparation aux aumôniers et aux volontaires afin qu'ils puissent être "pastoralement" présents dans ce milieu spécifique, et ce pour que l'Apostolat de la Mer soit crédible. Le "Manuel de l'Apostolat de la Mer pour les aumôniers et les agents pastoraux" offre un éventail large et précieux d'indications à ce propos..

C'est pourquoi, comme au début de notre apostolat, les aumôniers et les volontaires sont appelés à établir un contact avec les équipages afin de rendre visibles l'amour du Christ et la préoccupation de l'Eglise pour le bien-être matériel et spirituel et des marins et des pêcheurs.

L'Eglise locale

La pastorale de la mer doit être caractérisée par le souci de l'hospitalité et de l'accueil, au nom de la communauté chrétienne locale. Les marins ont toujours été marginalisés en tant que groupe professionnel. C'est pourquoi l'Eglise locale doit éduquer ses fidèles à les considérer en tant que personnes qui effectuent un travail les amenant à être très souvent séparés de leur famille et de leur communauté ecclésiale.

Les diocèses et les paroisses le long des côtes sont donc appelés à assumer un "engagement pastoral ordinaire" envers le peuple de la mer. Le futur de la pastorale de la mer ne peut plus être l'œuvre de personnes individuellement – prêtres ou laïcs – mais cette pastorale doit déboucher dans une prise de responsabilité de la part de tout le peuple de Dieu. Dans ce sens, les paroisses qui se trouvent être une communauté-pont entre les réalités de la mer et celles de la terre ont un rôle fondamental à jouer.

Les Conférences épiscopales, les évêques promoteurs et les directeurs nationaux ont la responsabilité de "favoriser l'Œuvre de l'Apostolat de la Mer" en sensibilisant et en insistant – grâce aussi à la célébration du "Dimanche de la Mer" – afin que les communautés chrétiennes prennent conscience de cette présence qui a besoin d'amitié et d'être accueillie. La pastorale des marins, des pêcheurs et de leurs familles doit toujours plus faire partie de la responsabilité pastorale paroissiale.

Implication des laïcs

Le rôle des laïcs est important dans l'organisation et la réalisation de cette pastorale. L'Apostolat de la Mer est né en tant que mouvement de laïcs volontaires et généreux, animés par le zèle de la mission. La Lettre Apostolique *Stella Maris* précise que l'agent pastoral est celui qui aide et remplace l'aumônier "dans les fonctions pour lesquelles le sacerdoce ministériel n'est pas exigé".

Actuellement, l'Apostolat de la Mer peut compter sur nombre de laïcs ayant d'importantes responsabilités dans l'organisation : coordinateurs régionaux et directeurs nationaux, auxquels il faut ajouter les agents pastoraux qui travaillent dans chaque port, aux côtés des aumôniers. Dans l'A.M. nous travaillons tous ensemble –

ment aux marins en détresse. La prière peut susciter l'inspiration et l'imagination afin de répondre aux nouveaux défis apportés par un monde maritime en mutation, ainsi qu'un réconfort dans les moments de difficultés et d'échec. La prière peut rapprocher l'AM des personnes que nous sommes appelés à servir.

Visite à bord des navires

Les temps d'escale des navires sont toujours plus serrés, et les nouvelles lois sur la sûreté et l'éloignement des ports par rapport aux villes limitent énormément les occasions de descendre à terre. Aussi, aujourd'hui plus que jamais, il est prioritaire de visiter les bateaux. Cela permet de rencontrer les marins, de les écouter, de ne pas les laisser seuls dans un port que, souvent, ils ne connaissent pas ; la visite est une expression de solidarité concrète mais surtout de l'attention aux personnes, à leurs vies et à leur travail. L'Eglise locale n'existerait pas pour les marins si elle n'effectuait pas ces visites à bord.

Mais la visite ne s'improvise pas. Elle a besoin d'aumôniers et d'agents pastoraux bien formés et préparés, c'est-à-dire conscients des



évêques, prêtres, diacres et laïcs – chacun étant responsable de la mission de l'Eglise, en vertu de son baptême.

Aujourd'hui, étant donné la diminution du nombre des prêtres et des personnes consacrées engagées dans le ministère, l'AM devrait revenir à ses origines et inviter davantage de laïcs dotés de qualifications spécifiques (managers, chauffeurs, avocats, conseillers, etc.) à se placer au service et à répondre de façon créative aux besoins des gens de mer.

Dans ce contexte, le *Manuel pour les aumôniers et les agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer* est un instrument précieux pour la formation et pour une orientation et une vision communes.

Un engagement commun

Pour être efficace et appropriée, la pastorale de la mer devra développer et entretenir de bonnes relations avec tous les partenaires du secteur : autorités gouvernementales et administration maritime, armateurs et employeurs, travailleurs et syndicats, ONG et acteurs des autres Eglises et Communautés ecclésiales. Etant donné le caractère "mondialisé" de cet apostolat, et la nature internationale du milieu dans lequel il agit , il est essentiel de travailler en réseau et de continuer à renforcer les liens existants, grâce à la communication, au dialogue, aux échanges et à l'aide mutuelle.

Dans les moments de crise aussi, un engagement commun pourra se révéler particulièrement utile pour aider les membres des équipages qui, à cause des attaques toujours plus nombreuses de la part des pirates, ont à supporter des effets psychologiques prolongés dans le temps, leurs familles également étant traumatisées.

De plus, l'épuisement des ressources halieutiques, la destruction des zones côtières et la pollution des océans nous interpellent tous en tant que personnes et en tant que communautés. Aussi, l'Apostolat de la Mer est-il appelé à collaborer avec ses partenaires pour une prise de conscience responsable, qui se traduise dans des décisions cohérentes en vue de la protection du milieu marin.

En faisant mémoire du 90^{ème} anniversaire de sa fondation et en célébrant l' "Année du marin", l'Apostolat de la Mer adresse un appel à tous les Etats afin qu'ils ratifient le plus vite possible la Convention de 2006 sur le travail des marins, et celle de 2007 sur le travail de la pêche, des instruments fondamentaux pour améliorer les conditions de travail et de vie des marins et des pêcheurs. Dans cette perspective, il pourra être opportun d'organiser des rencontres et des séminaires pour présenter et expliquer – en les informant – aux autorités, aux marins, aux pêcheurs et à leurs organisations quels sont les objectifs et les contenus des deux Conventions.

CONCLUSION

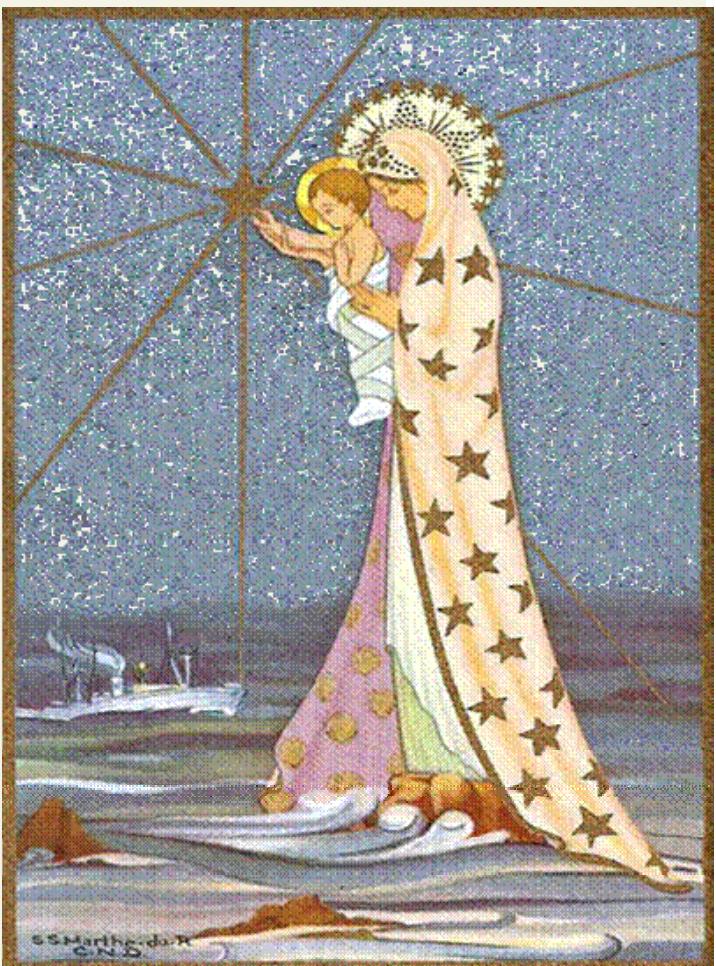
Au vu des défis qui se présentent, il semble probable que l'Apostolat de la Mer devra affronter une mer agitée. Ainsi, équipé de ses 90 ans d'expérience et d'un enthousiasme renouvelé, l'Apostolat de la Mer pourra continuer de voguer sur les océans du monde, en demeurant fidèle à l'intuition prophétique initiale de répondre aux besoins spirituels et matériels des marins.

Nous sentons qu'il est de notre devoir d'adresser une fois encore nos sentiments de gratitude au Vénérable Pape Jean-Paul II pour sa Lettre Apostolique *Stella Maris*, qui reste une référence forte pour notre travail et un motif pour rappeler nos communautés à témoigner de leur foi et de leur charité envers tous les gens de la mer.

Confions notre œuvre à la Bienheureuse Vierge Marie, *Stella Maris* « port du salut pour tout homme et pour l'humanité tout entière», en priant afin que dans le monde maritime, l'AM puisse continuer à être un phare d'espérance et un port sûr pour les marins, les pêcheurs et leurs familles.

✠ Antonio Maria Vegliò, Président

Fr. Gabriele Bentoglio, Under-Secretary



RENCONTRE RÉGIONALE EUROPÉENNE POUR LE 90^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'APOSTOLAT DE LA MER



La Rencontre régionale européenne s'est déroulée à Glasgow du 18 au 21 octobre 2010 en concurrence avec la célébration du 90^{ème} anniversaire de la fondation de l'Apostolat de la Mer. Elle s'est tenue au Centre *Xaverian Lanarkshire Global Education* (connu comme le Centre *Conforti*), à Coatbridge, à mi-chemin entre Glasgow et Edimbourg.

Elle a réuni 27 participants (des Directeurs nationaux pour la plupart) venant de 13 pays. Le secteur *Apostolat de la Mer* du Conseil pontifical était représenté par le P. Bruno Ciceri et Mme Antonella Farina. On a pu compter également sur la présence de Mgr Jacques Harel, ancien responsable du secteur au sein du Dicastère, et de M. Terry Withfield, coordinateur régional de l'AM pour l'Océan Indien.

La réunion a commencé le soir du 18 octobre avec la célébration des Vêpres, présidée par S.E. Mgr Peter Moran, évêque d'Aberdeen et promoteur épiscopal de l'AM pour l'Ecosse.

Mardi 19 octobre, après les laudes du matin, le P. Edward Pracz, coordinateur régional pour l'Europe, a souhaité la bienvenue aux participants, en soulignant l'importance de l'événement, organisé non sans difficulté.

Puis, le P. Ciceri a lu le message de S.E. Mgr Antonio Maria Vegliò, Président du Conseil pontifical, intitulé *Un regard sur le passé pour se tourner vers l'avenir*. Mgr Vegliò n'avait pas pu participer à la rencontre parce qu'engagé dans les travaux de l'Assemblée Synodale pour le Moyen-Orient

(Glasgow, 18-20 octobre 2010)

du Synode des Evêques. Son message a été fort bien accueilli par les présents et a fait l'objet d'une réflexion durant les travaux de groupe.

Ensuite, ce fut le tour de M. Soy Neik Keith, inspecteur pour l'Ecosse de l'ITF, qui a présenté la situation du monde maritime, en soulignant l'existence encore de nombreux abus. Il a aussi mis l'accent sur la coopération entre l'AM et d'autres groupes, une collaboration qui conduit souvent à dénoncer des cas problématiques et à les résoudre de façon positive.

Don Giacomo Martino, Directeur national de l'AM pour l'Italie, a indiqué la façon dont les marins utilisent fréquemment les nouvelles technologies (note/net book, smart phones, etc.) et parlé des potentialités du web pour faciliter le travail de coordination au niveau national et international, le contrôle des mouvements des bateaux et la distribution des informations importantes pour les marins (*news service*, adresses des centres *Stella Maris*, etc.). En outre, la nouvelle technologie facilite la communication entre les marins, leurs familles et les autres marins, et entre les Centres de l'AM et les marins et leurs familles.

L'après-midi, se sont tenus les travaux de groupe au cours desquels, à partir des présentations du matin, ont été identifiées quelques-unes des priorités en vue d'une planification du travail de l'AM pour les années successives, au niveau national et européen. Parmi ces priorités, les suivantes ont été mises en relief :

- la nécessité d'une plus grande visibilité de l'*Apostolat de la Mer* au niveau ecclésial comme au niveau social ;

- la nécessité de "publiciser" le travail accompli dans nos Centres ;

- planifier le futur au niveau national et régional, en concentrant les ressources dans les ports qui constitueront les points-clef du commerce maritime ;
- l'emploi des nouvelles technologies.

Plus tard dans l'après-midi, les participants se sont rendus à Glasgow où, dans l'église de San-



t'Aloysius, S.E. Mgr Peter Moran a présidé la célébration solennelle pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de la fondation. Dans son homélie, Mgr Moran a souligné l'importance de la pastorale des marins et de la responsabilité de continuer cette œuvre dans le contexte du monde maritime d'aujourd'hui. Puis, un buffet a été offert dans la grande salle de la paroisse, réunissant également les paroissiens.

Le matin du 20 octobre, le P. Robert Miller, chercheur et historien de l'AM, a souligné comment, avant 1920, au sein de l'Eglise différents es-sais avaient été faits pour développer un ministère s'adressant aux marins, et comment l'AM actuel tire son origine de l'Apostolat de la Prière. Tout de suite après, le P. Pracz a présenté une vue d'ensemble de la présence de l'AM sur le continent européen, en soulignant les potentialités, les difficultés existantes et les défis pour l'avenir.

Les travaux se sont terminés avec la Messe présidée par S.E. Mgr Joseph Devine, évêque de Motherwell, diocèse d'accueil de la rencontre.

Dans l'après-midi, les participants se sont rendus à Irving, un petit village sur l'Atlantique, où ils ont visité le Musée de la Mer local et les logements des ouvriers du chantier naval de la fin du XIX^{ème} siècle. Le lendemain, chacun est reparti chez soi.

Une première dans l'histoire de la justice moderne

Procès de pirates au tribunal de Rotterdam

Le tribunal de Rotterdam a condamné à 5 ans de prison pour tentative de détournement les pirates somaliens qui, en janvier 2009, ont tenté une attaque maladroite sur un cargo battant pavillon des Antilles néerlandaises, le *Samanyolu*, qui naviguait dans le Golfe d'Aden. Il s'agit du premier procès en Europe pour piraterie à l'époque moderne. Les juges ont émis une condamnation, même si l'équipage n'a pas témoigné dans la salle d'audience, se limitant à fournir des témoignages écrits; au moment de l'arrestation, les pirates avaient jeté leurs fusils en mer; mais plusieurs éléments ont contribué à prouver qu'ils avaient effectivement utilisé ces armes. Il s'agit d'un précédent important, afin d'établir les preuves nécessaires pour garantir l'action pénale et l'arrestation. Les cinq pirates qui, le mois dernier, à l'occasion de l'ouverture du procès, s'étaient déclarés innocents, ont avoué être des pirates. Notamment parce qu'ils ne pouvaient pas nier l'évidence: armés de kalashnikov et de lances-roquettes, ils se sont approchés du navire et ont ouvert le feu. L'équipage turc du *Samanyolu* a alors riposté en lançant des fusées blanches et des cocktails molotov. L'embarcation a pris feu et les pirates ont été repêchés par une frégate danoise aussitôt alertée. Les Somaliens ont déclaré à la Cour avoir été contraints à devenir pirates: en effet, leur activité de pauvres pêcheurs ne leur permettait plus de pourvoir aux besoins de leurs familles, mais ils ont nié avoir voulu attaquer le cargo, affirmant être restés à la dérive pendant plusieurs jours à la suite d'une avarie au moteur. Une version totalement différente de celle de l'équipage du *Samanyolu*, qui, depuis un an, doit faire face à de graves conséquences psychologiques: « Je n'arrive plus à dormir la nuit – raconte Deniz Ivdik, l'un des marins, à un quotidien néerlandais – car je souffre de crises de panique ». Le directeur maritime d'INTERTANKO, le capitaine Howard Snaith, salue la condamnation: « Elle manifeste – a-t-il affirmé – la volonté d'une nation européenne de respecter ses obligations liées au droit international et de remettre les pirates à la justice. Des circonstances aggravantes sont et seront dues à la possession de fusils et de grenades de la part de ceux qui soutiennent être pêcheurs dans des eaux infestées de pirates. Nous espérons donc que ce procès – a conclu Howard Snaith – soit exemplaire et conduise à l'adoption de mesures pénales efficaces.

Tous les participants ont exprimé leur pleine satisfaction pour l'organisation et les commodités offertes par la maison où ils logeaient. Il est certain que la présence permanente de Mgr Peter Moran, évêque promoteur pour l'Ecosse, a constitué un puissant encouragement et contribué à créer une atmosphère des plus familiales. La venue des représentants du Conseil pontifical a été fortement appréciée. Malgré leur nombre réduit, les participants ont eu la possibilité de consolider leurs liens d'amitiés et d'échanger leurs expériences à un niveau plus personnel et plus profond.

Des remerciements tout particuliers vont :

- au P. Edward Pracz, pour son infatigable travail de coordination au niveau européen et pour le soutien économique apporté à la réalisation de la rencontre ;

- à AOS-GB, pour l'assistance offerte dans l'organisation, malgré les difficultés objectives (l'éloignement de Londres et l'absence d'une équipe locale) ;

- au diacre Brian Kilkerr et à M. Richart Haggarty, pour leur disponibilité à assurer les allers-retours des participants aux aéroports de Glasgow et d'Edimbourg.





UN REGARD SUR LE PASSE POUR SE TOURNER VERS L'AVENIR

Message de S.E. Mgr Antonio Maria Vegliò à la Rencontre Européenne de l'A.M.

(Glasgow, 18-20 Octobre 2010)

Chers amis,

J'exprime mes sincères remerciements au père Edward Pracz, le coordonnateur régional européen, pour m'avoir invité à participer à cette célébration. Malheureusement, ma présence à l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques, qui s'est tenu à Rome ces jours-ci, m'empêche d'être physiquement présent ici. Toutefois, je suis très heureux de vous adresser à tous ce message, à travers le père Bruno Ciceri et Mme Antonella Farina, qui me représentent, ainsi que le Conseil pontifical, à cette importante rencontre.

Vous êtes réunis dans cette ville historique de Glasgow pour célébrer un événement providentiel. C'est en effet ici que le 4 octobre 1920, *un petit groupe d'assistants dévoués* dont nous ne connaissons que trois noms (Peter F. Anson, un anglican converti, M. Arthur Gannon et le frère Daniel Shields s.j.) ont réorganisé la branche des marins de l'Apostolat de la prière, en lui donnant le nom d'Apostolat de la Mer (AM) car ils voulaient «révéler le Christ à ceux qui descendent en mer sur des navires, et font négociations parmi les grandes eaux, dans le but de les conduire à une plus grande connaissance du Christ et de son Église».

Le symbole, à présent connu dans le monde entier – une ancre entrelacée à une bouée de sauvetage avec au centre le Sacré Coeur de Jésus – a été conçu par Peter F. Anson lui-même sur les falaises de l'île de Caldey Island le 29 septembre 1920.

Les premières Constitutions, au caractère entièrement international, ont reçu la bénédiction et l'approbation du Pape Pie XI en avril 1922, avec l'invitation à développer cet apostolat partout dans le monde.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec certitude que la graine plantée il y a quatre-vingt dix ans est comme un grain de sénevé, qui a poussé et est devenu un arbre majestueux qui a apporté de nombreux soulages-ments et bénéfices à la vie des milliers de marins dans de nombreux ports du monde. C'est pour cette raison que je voudrais exprimer avec vous notre sincère gratitude au Seigneur qui, à travers sa sagesse et sa main providentielle, a inspiré et guidé le développement de cette œuvre pastorale qui, sous « la direction générale » de notre Conseil pontifical, continue de servir les gens de mer.

En considérant le contexte dans lequel l'AM est né et a œuvré au début et en examinant l'industrie maritime aujourd'hui, nous constatons que les anciens bateaux à vapeur ont été remplacés par des navires immenses et plus sûrs, équipés d'un système de navigation informatisé. La vitesse à laquelle ils naviguent d'un port à l'autre a diminué de beaucoup les distances dans le monde, le chargement et le déchargement des cargaisons dans de nombreux ports est devenu rapide et hautement automatisé, mais la réalité de la vie des marins est restée la même qu'il y a quatre-vingt dix ans: le désir de descendre à quai, de contacter leurs familles, de parler avec leurs proches, de lire des nouvelles sur leur pays, le besoin d'avoir un contact humain et d'être protégés contre l'exploitation, la criminalisation et les abus.

Rien n'a changé, mais tout est nouveau. En tant qu'AM, nous sommes appelés à remplir notre mission et à trouver des façons nouvelles de répondre aux besoins anciens des marins. En portant notre regard vers l'horizon, au-delà des eaux calmes de l'assurance et de la sécurité que nous avons désormais acquises, nous constatons que l'AM doit faire face à de nombreux défis sur sa route vers la célébration de son centenaire.

Où doit s'accomplir notre ministère?

Etant donné que le nombre de prêtres et de volontaires de l'AM diminue, il est impossible d'être présents dans tous les ports, nous devons donc sélectionner quelques endroits où nous pouvons exercer une présence qualifiée. Tandis que nous devons nous efforcer de recruter de nouveaux membres ayant des qualifications spécifiques afin d'apporter un service efficace aux gens de mer, il est également nécessaire que, dans toutes les régions et nations, une réflexion sérieuse soit accomplie afin d'identifier quels sont les ports qui, dans les 15 ou 20 prochaines années, occuperont une place importante et stratégique dans l'industrie maritime. L'Église locale devrait alors faire des efforts en vue d'établir une présence à travers un investissement en ressources financières et humaines, et d'être un phare de lumière et un signe d'espérance dans le port.

Les Centres et la visite à bord des navires

Si par le passé, il était indispensable de construire d'immenses centres pour offrir des services de loisirs, de logement et d'autres types aux équipages qui restaient dans le port plusieurs jours, aujourd'hui, les ports se trouvent loin des villes et les délais de rotation des navires sont rapides. Il est donc plus nécessaire que jamais d'investir dans de petits « centres de passage » à l'intérieur des limites du port, mettant à tout moment à la disposition des équipages des services de technologie de l'information. Les visites à bord des navires demeurent notre priorité, comme elles l'étaient au début de l'apostolat, et elles devraient être accomplies régulièrement par des personnes ayant reçu une formation spécifique.

Formation professionnelle

Les pionniers de l'AM, animés par un profond zèle et enthousiasme, pouvaient généralement grimper les passerelles sans devoir répondre à des exigences particulières. Aujourd'hui, compte tenu des réglementations gouvernementales, les règles en matière de sécurité du

Code ISPS et de notre désir d'offrir une meilleure assistance spirituelle et matérielle, les aumôniers et les volontaires de l'AM doivent avoir reçu une préparation professionnelle et suivi des cours de formation spécifique qui leur fourniront les outils nécessaires afin de pouvoir affronter toutes les situations d'urgence lorsqu'ils sont au port, à bord et avec les marins.

On souhaite que des séminaires et des cours de l'AM soient organisés non seulement au niveau régional, mais davantage au niveau local afin de fournir une formation spécifique. De nouvelles menaces, telles que la piraterie, sont apparues, nous ouvrant un nouveau domaine d'intervention en vue d'assister les familles de marins retenus en otage, et de leur fournir une aide psychologique professionnelle après leur libération afin qu'ils puissent se remettre pleinement de cette expérience traumatisante.

Coopération et œcuménisme

Dans le cadre des récents développements de l'industrie maritime, il est d'une importance fondamentale que l'AM maintienne un dialogue constant avec les autorités portuaires, les fonctionnaires des bureaux d'immigration, les agents maritimes, les syndicats, etc. L'AM doit devenir membre du Comité de bien-être portuaire (PWC). Lorsqu'il n'a pas encore été constitué, l'AM pourrait prendre l'initiative de sa création, en réunissant toutes les organisations maritimes concernées par le bien-être des marins dans un port particulier.

Bien que l'AM catholique soit la plus récente des organisations chrétiennes œuvrant pour les gens de mer, et que souvent, par le passé, les aumôniers et les volontaires de différentes dénominations ont parfois rivalisé pour accueillir les équipages dans leurs centres respectifs, avec la fondation de l'Association maritime chrétienne internationale (ICMA) en 1969, les choses ont changé.

Malgré les inévitables tensions, les conflits et les incompréhensions que nous avons tous parfois rencontrés, nous devons continuer de témoigner de l'esprit œcuménique en travaillant ensemble, en partageant les ressources lorsque cela est possible, mais sans perdre notre identité et nos caractéristiques spécifiques.

ITF/ST et autres organismes caritatifs

Depuis ses débuts, ITF-ST, avec d'autres organismes caritatifs, est un partenaire fiable et généreux mettant à disposition de l'AM partout dans le monde des fonds pour construire des centres, acheter des camionnettes et des voitures, installer des téléphones et des ordinateurs et financer la formation des aumôniers et des volontaires. Nous sommes très reconnaissants pour le soutien important reçu, qui a beaucoup facilité notre ministère et notre service aux marins de toutes nationalités, religions et croyances.

Tout en encourageant l'AM national et les aumôniers à être plus inventifs dans leurs recherches de fonds, dans le même temps, nous demandons aux évêques promo-

teurs et aux directeurs nationaux de l'AM d'être vigilants dans la gestion des dons et des ressources offertes spécifiquement pour le bien-être des gens de mer.

Technologie de l'Information (IT)

Il semble malheureusement que le développement constant des moyens de communication (e-mail, téléphones portables, twitter, etc.) n'aille pas de pair avec l'amélioration de la coordination et de la coopération, car de nombreux coordonnateurs régionaux se sont plaints du manque de communication. L'application de certaines de ces nouvelles technologies modernes, comme les compte-rendus informatisés des visiteurs de navire, les points d'accès à internet, les cartes de téléphone, les informations électroniques, les téléconférences via internet, etc. pourraient faciliter notre ministère et le rendre plus efficace.



Le ministère à bord des croisières

Si, par le passé, les bateaux à vapeur traversaient les océans en transportant des millions de migrants à la recherche d'un meilleur avenir en Amérique du Nord et du Sud, de nos jours, les immenses bateaux de croisière transportent des milliers de passagers vers des lieux exotiques et touristiques, accompagnés par des équipages de nombreuses nationalités. L'AM a répondu à cette nouvelle réalité en créant des structures spécifiques très différentes en ce qui concerne le nombre de prêtres, le style de ministère et la présence à bord. Tandis que nous respectons les choix faits par l'AM national, nous pensons qu'une plus grande coopération et une meilleure coordination est nécessaire afin d'être reconnu par l'industrie des croisières comme le seul apostolat approprié mettant à disposition des prêtres catholiques qualifiés à bord. Mais nous ne devons pas oublier que le *Manuel pour aumôniers et agents pastoraux de l'AM*, publié en 2008 par notre Conseil, affirme: «Un aumônier à bord d'un navire de croisière (...) ne peut embarquer sans avoir reçu une préparation et une formation particulières. Il est extrêmement important qu'il connaisse l'environnement dans lequel il est appelé à exercer ses responsabilités pastorales » (Chapitre VII).

La qualification et la préparation professionnelle des aumôniers à bord sont essentielles et ne sont plus une option dans le cadre du ministère à bord des navires de croisière. À part la formation technique exigée par les réglementations maritimes, tous les aumôniers à bord doivent recevoir une formation spécifique pour apporter le meilleur service pastoral possible et gérer les situations délicates et parfois difficiles non seulement pour les passagers, mais également pour les équipages.

Les pêcheurs

Les pêcheurs et leurs familles font depuis toujours partie de la pastorale de l'AM et au cours du Congrès mondial de Rio de Janeiro en 2002, une résolution contenant un engagement spécifique pour les pêcheurs a été introduite dans la déclaration finale: « Un "Comité de

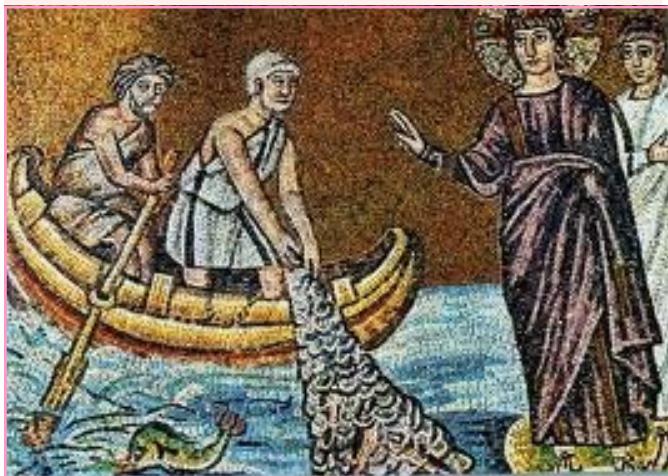
Pêche" de l'AM devrait être constitué, composé d'adhérents travaillant avec les marins pêcheurs et en contact avec leurs organisations respectives au niveau local, national et international ».

L'adoption en 2007 de la Convention sur le travail dans la pêche par l'OIT devrait nous aider à trouver la juste vitesse de croisière et l'identité spécifique du Comité, afin de poursuivre la promotion du bien-être et de la dignité des pêcheurs, promouvoir au niveau régional et national la ratification de la Convention, qui apportera sans aucun doute une protection et des bénéfices supplémentaires. Des rencontres, des séminaires, ou des ateliers de travail devraient être organisés pour offrir une présentation, des explications et des informations aux membres du gouvernement, aux pêcheurs et aux organisations de pêcheurs en ce qui concerne la structure et les contenus de la nouvelle convention.

L'Eglise locale

L'industrie maritime devient de plus en plus mondialisée et l'AM doit suivre cette tendance car il s'occupe de personnes loin de chez elles, toujours en déplacement d'un pays à l'autre. Il est essentiel de travailler dans le cadre d'un réseau mondial pour instaurer un contact et accompagner les gens de mer dans leur navigation incessante, mais dans le même temps, l'Eglise locale doit avoir la responsabilité de fournir une assistance pastorale en accueillant l'étranger en son sein. Les conférences épiscopales des États côtiers et des îles doivent s'attacher «à ce que les gens de mer disposent en abondance des moyens nécessaires pour mener une vie sainte» (Motu Proprio *Stella Maris*, 1997).

Lorsque cela est possible, les aumôniers (et même les diacres) devraient être nommés sans aucune autre responsabilité afin d'avoir la possibilité d'exercer un ministère efficace, les frontières des paroisses doivent être étendues afin d'inclure les régions portuaires et les docks.



temple. La première activité du Christ a été un apostolat de la mer.

Dans le désir moderne de retourner aux sources du christianisme, aucune vision n'est plus belle que celle qui nous rapporte aux pêcheurs et aux bateliers au côté du Christ qui parmi eux choisit les apôtres, les premiers Evêques et les disciples, les premiers laïcs lancé à l'apostolat dans le monde.

Revivant une de ces merveilleuses scènes, nous aussi aujourd'hui, avec la foi de Simon Pierre, nous pouvons demander au Christ qu'Il nous fasse marcher sur les eaux. Non pas dans le but d'aller à la recherche de prodiges matériels, mais pour arriver à Lui à travers les vagues de la mer et des océans, pour porter le témoignage de sa présence au monde maritime, qui, aujourd'hui comme hier, redit l'appel 'Viens Seigneur Jésus' (Apoc. 22, 20)".

(Archevêque Emanuele Clarizio, Pro-Président de la Commission Pontificale pour les Migrants et le Tourisme, discours d'ouverture au XVème Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer, Rome 1972)

Les laïcs en particulier devraient avoir la possibilité de participer à divers services que cet apostolat offre aux marins et aux pêcheurs. Nous pourrions avoir des personnes qui gèrent les centres ou accomplissent les visites à bord des navires, conduisent les camionnettes ou rendent visite aux marins hospitalisés ou en prison, tricotent des bonnets et des gants et collectent des fonds.

Prières

Nous devrions nous rappeler que les premiers membres de l'AM ont été formés au sein de l'Apostolat de la Prière et que leur confiance reposait avant tout dans la prière. Nous devrions redécouvrir cette caractéristique particulière de l'Apostolat, non seulement en nous réunissant régulièrement en prière avec les volontaires, mais également en faisant en sorte que les personnes offrent chaque jour leurs prières pour les gens de mer et ceux qui prennent soin d'eux.

Conclusions

Je voudrais exprimer ma sincère gratitude au P. Edward Pracz, le coordonnateur régional européen, qui, avec le soutien de l'évêque Peter Moran, promoteur épiscopal de l'AM pour l'Ecosse, et l'aide de l'AM G.B., a organisé cette célébration pour commémorer le 90e anniversaire de la fondation de l'Apostolat de la Mer.

De nombreux navires ont été construits dans les chantiers navals de Glasgow, mais le plus fascinant de tous est l'Apostolat de la Mer, qui a été inauguré il y a 90 ans. Plusieurs «capitaines» se sont succédé aux postes de commande, il a dû affronter des tempêtes et des eaux agitées, mais il est encore à flot. Nous confions l'avenir de cet Apostolat à Marie, «Étoile de la Mer», afin qu'elle puisse continuer de guider tous les membres de l'AM en vue d'apporter réconfort, soutien et soin pastoral aux gens de mer.

✠ Antonio Maria Vegliò, Président
P. Gabriele Bentoglio, Sous-secrétaire

ÉCHO DU PASSÉ

"L'Evangile nous montre qu'une part de la vie du Christ s'est déroulée en mer, et l'on dit, avec une simplicité bouleversante, que des ondes Jésus a exercé sa mission de Maître et a montré ses prérogatives de thaumaturge. Nous avons là, dans toutes leurs expressions, le premier germe de 'Eglise en pérégrination, avec la hiérarchie et la communauté de base. Les rivages du lac de Genezareth, appelé en ce temps « mer », furent le lieu de rencontre des premiers fidèles, la barque la première chaire, le rivage le premier temple.

CURÉ DE PAROISSE ET AUMÔNIER DE LA MER

Msgr Jacques Harel

Pendant toutes ces années passées à l'ICMA et au Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et Personnes en Déplacement, j'ai eu comme option pastorale prioritaire, le ministère et le service des gens de mer et leurs familles. Depuis octobre 2008, je suis de retour dans mon diocèse d'origine; cela fait donc 18 mois que j'ai été nommé par mon évêque, curé d'une paroisse sur la côte nord du pays, la République de Maurice. J'y ai jeté mon ancre et après ces quelque mois d'expérience, je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas eu de rupture dans mon option pastorale, mais plutôt une continuité, les hommes et les femmes de la mer font toujours partie de mon horizon pastoral et personnel.

En effet ma paroisse se compose de six gros villages sur le littoral nord de l'île avec deux lieux de culte principaux, l'Eglise St Michel et la Chapelle Notre-Dame Auxiliatrice. La population est très diverse, il y a des pêcheurs professionnels et artisiaux, des tailleurs de pierre et mâcons réputés, des charpentiers de marine dont la réputation s'est répandue dans tout la région, des hôtels internationaux qui emploient une nombreuse main-d'œuvre, des expatriés, des retraités et aussi des vieilles familles de propriétaires terriens et de planteurs. En général il ya peu de chômage, mais naturellement on y retrouve les disparités habituelles, la misère et la pauvreté qui côtoient la richesse ou plutôt l'aisance. Les chrétiens cohabitent paisiblement et en toute amitié avec leurs voisins hindous, le dialogue se vit tout naturellement au fil des fêtes religieuses, des pèlerinages ou tout simplement en partageant les peines et les joies de son voisin.

Dans un pays multi religieux comme le mien, où le Catholicisme est minoritaire, à travers l'Apostolat de la Mer (AM) qui a toujours été à la pointe de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux et dont le parcours dans ce domaine est exemplaire, nous avons d'immenses possibilités, ici à Maurice, de pratiquer l'œcuménisme «du cœur et des mains» (amitié et collaboration pratique) et de té-

moigner de sa foi.

La plage et les lagons sont très beaux. La région a gardé son caractère marin et la population est demeurée tourner vers la mer, les journées sont encore marquées par le rythme des saisons, des marées et du « beau temps et du mauvais temps ». Les jours de mauvais temps, les pêcheurs sont là assis sur la plage à attendre l'embellie qui leur permettra de lever la voile, de sortir et de ramener la manne quotidienne pour nourrir la famille. Je me retrouve donc aujourd'hui confronté avec les problèmes de chaque jour d'une communauté qui dépend de la mer pour sa survie et qui en même temps est en pleine mutation, confrontée au tourisme, aux problèmes de la modernité (mondialisation), et pour les professionnels de la mer à l'urgence de s'adapter s'ils veulent survivre.



On retrouve chez le pêcheur mauricien les mêmes traits de caractère que l'on voit partout ailleurs. Le pêcheur ici est un grand individualiste. Il a ses secrets professionnels qu'il garde jalousement et qu'il ne livre pas. Il a de la difficulté à se mettre en association (coopératives, partager la même barque etc.) Il est un marginal, il travaille à des heures irrégulières, il est dépendant de la météo, de la marée, de la saison et de la migration des poissons. Ses revenus sont en dents de scie, c'est rarement l'abondance et plus souvent la pénurie. D'où la difficulté d'avoir un budget familial et de faire des projets. Le métier est dangereux, il n'y a pas d'année où nous n'avons pas à déplorer des drames en mer, des disparus et des noyés. Le travail est pénible : on travaille tôt le matin et tard dans la nuit ; dans le froid, le vent, les courants violents. Ramener des casiers, le chalut et les lignes de fond, c'est épuisant. Autre source de grandes inquiétudes c'est l'épuisement des stocks. Le pêcheur devant cette situation est placé devant l'obligation malgré tout de ramener du poisson, la tentation est alors forte de passer outre aux règlements, de transgresser la loi et de devenir passible de lourdes

amendes et même de peines de prison. Pendant longtemps la communauté des pêcheurs a eu mauvaise réputation, elle était considérée par le reste de la population comme violente, alcoolique et irresponsable. Beaucoup de pêcheurs ne savent ni lire ni écrire et sont des proies faciles pour les courtiers et grossistes de poisson.

A tout cela il faut ajouter les tensions constantes avec les hôteliers et les opérateurs touristiques qui débordent de plus en plus sur un espace marin, qui de temps immémoriaux étaient réservés aux seuls pêcheurs. Aujourd’hui pour les décideurs économiques et politiques un poisson dans le lagon vaut plus qu’un poisson sur la table. Les pêcheurs sont encouragés à se reconvertis dans le tourisme, la voile et la navigation de plaisance, l’exploration sous-marine ou la pêche sportive. Certains le font et ont bien réussi leur nouvelle carrière mais d’autres en sont incapables, car trop vieux ou trop fiers et indépendants, ils ne peuvent s’intégrer dans une structure et se soumettre à une discipline à laquelle ils n’ont jamais été habitués.

Les fermes marines et la pêche industrielle leur font aussi la vie dure. Ces nouveaux venus sur la scène maritime viennent aussi grignoter leur territoire. En plus d’être les premiers pollueurs et des menaces pour l’environnement, ils considèrent la pêche traditionnelle comme une profession d’un autre âge, complètement dépassé, qui mène un combat d’arrière garde contre le progrès. Alors qu’il n’y a pas d’activité plus écologique que celle du pêcheur traditionnel, qui respecte l’environnement et le cycle de la nature, en utilisant des moyens de pêche qui donnent au poisson une possibilité de se reproduire et aux stocks de se reconstituer.

Cela n’empêche que beaucoup de pêcheurs ont réussi à sortir du seuil de pauvreté où ils se trouvaient depuis des générations, grâce à l’éducation, aux programmes de sensibilisation et «d’empowerment», ils sont devenus propriétaires de leur maison, de leur barque et de leurs outils de travail et ont réussi à se libérer des griffes des usuriers et autres courtiers (bayan). Leurs enfants vont à l’école, certains sont même à l’université. La profession reste malgré tout peu considérée et la majorité des pêcheurs souhaiteraient que leurs enfants fassent un autre métier

La moisson est abondante et c’est un grand champ de mission qui nous attend. Mais parfois nous nous sentons dépassés par les conflits d’intérêt, des situations où la personne humaine et sa dignité passent après les impératifs de l’économie et du profit et parfois aussi de l’écologie. Nous sommes assaillis de demandes, souvent contradictoires, qui viennent de partout, et souvent des réponses satisfaisantes nous échappent. Mais dans tout cela, nous sommes rassurés en nous remémorant la

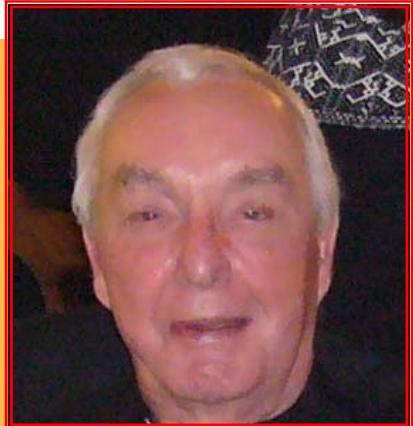
spiritualité de l’AM, qui rappelle aux aumôniers à temps et à contre temps que dans notre mission nous ne sommes pas seuls et que Jésus nous précède, «qu’il est déjà à bord quand nous empruntons l’échelle de coupée du navire».

La grande chance de notre Eglise actuellement c'est qu'avec les prêtres, les laïcs sont partie prenante de la mission. Aujourd'hui on ne pourrait comprendre et proposer un projet pastoral dont les laïcs seraient exclus ou tout simplement absents. C'est le Concile Vatican II qui a ouvert la porte à cette collaboration et qui est venu révolutionner toute notre vision de la mission. Le laïc, de par son baptême a sa vocation propre, il est responsable de la Bonne Nouvelle. Il n'est pas là pour aider le prêtre ou pour «rendre service» au prêtre parce qu'on ne peut faire autrement. Mais il fait partie intégrante de la mission, lui aussi est appelé. L'ouverture aux laïcs, leur faire confiance, c'est prendre une assurance que l'Eglise soit ouverte au monde comme l'ont voulu les Pères du Concile et qu'elle ne se referme et ni ne se replie jamais sur elle-même.

Comme l’exprimait le cardinal Stanislas Rylko, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs, lors d’une session de janvier 2010 dont le thème était : «Prêtres et laïcs dans la mission» : «Les laïcs ne se représentent pas uniquement comme de simples destinataires du soin pastoral des prêtres, mais aussi comme leurs précieux et indispensables collaborateurs au service de la mission évangélisatrice de l’Eglise dans le Monde...Pour les prêtres, cette collaboration entre prêtres et laïcs, supposent que les prêtres reconnaissent l’identité propre des laïcs. Pour les laïcs, cela demande un sens vif d’appartenance ecclésiale ainsi que la conscience de sa coresponsabilité, et de sa participation à la vie et à la mission de l’Eglise».

En temps que prêtre, curé de paroisse et aumônier de l’Apostolat de la mer, ma priorité pastorale maintenant est de forger une communauté de destin avec mes paroissiens, d’œuvrer pour l’unité et la cohésion de tous et de mettre en place les structures qui leur permettront de répondre à leur vocation. En coresponsabilité avec tous ces laïcs, je dois assumer la mission de l’Eglise qui est de témoigner que nous sommes tous, appelés à construire une société plus humaine, plus juste et plus fraternelle. Nous serons capable d’humaniser notre environnement et de construire un «ordre mondial nouveau» dans la mesure où nous les disciples de Jésus nous serons des hommes et des femmes capables de compassion, de dialogue, de bienveillance et de tolérance, en tenant toujours présents à l’esprit ces paroles du Seigneur, «Il ya beaucoup de place dans la maison de mon Père» (St Jean : 14,1). Personne n'est exclu du plan de salut de Dieu. «Personne n'est trop petit ni trop grand pour donner et recevoir de l'autre» avait l'habitude de dire SE le Cardi-

« En ce 90ème anniversaire de l'Apostolat de la Mer, je voudrais rendre hommage à l'AM et à tous ses aumôniers et bénévoles à travers le monde. Ils ont donné une voix aux sans voix et ont mis en pratique ce commandement du Seigneur d'amour préférentiel pour les pauvres. Par leur présence dans les ports et sur les navires et bateaux de pêche, ils ont été le signe de l'amour du Seigneur et de son Eglise pour ces fils et ses filles de Dieu si souvent méconnues ».



nal Jean Margéot, qui a guidé l'Eglise de Maurice pendant un demi siècle et qui est décédé il ya tout juste un an (+17 juillet 2009). Il disait aussi souvent : «si l'on doit se tromper que ce soit toujours du côté de la compassion et de la charité mais jamais du côté de l'injustice et de l'intolérance».

Je remercie donc la providence de m'avoir permis de me retrouver dans une communauté chrétienne vivante et de vivre mon ministère sacerdotal en cheminant quotidiennement avec tous ces laïcs responsables et engagés, cette portion du peuple de Dieu, qui sont mes frères et sœurs en Christ. Quelle joie chaque semaine de se retrouver avec la communauté rassemblée et de partager la Parole et l'Eucharistie, de célébrer ensemble Noel, Pâques. De faire le lien entre l'Évangile (les Béatitudes, le bon Samaritain, le Fils prodigue...), et la vie. Souvent chez beaucoup de mes paroissiens, cachés sous un dehors de simplicité évangélique et de beaucoup de timidité, je découvre une soif de Dieu et une vie spirituelle authentique. Ils sont plus à l'aise dans une religion de type populaire. Il nous incombe, sans jamais tomber dans la facilité, de trouver les mots et des attitudes justes et adaptés qui leur permettront d'étancher cette soif de Dieu et de sa Parole, de prendre confiance en eux-mêmes et d'aller plus loin.

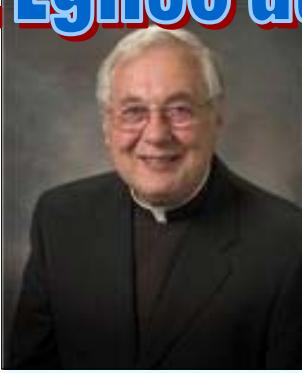
En conclusion en ce 90ème anniversaire de l'Apostolat de la Mer, je voudrais rendre hommage à l'AM et à tous ses aumôniers et bénévoles à travers le monde. Je rends grâce pour toutes ces années où ils ont accompli un travail remarquable. Par leurs actions et prises de position ils ont donné une visibilité à tous ces travailleurs de l'ombre qu'on ne voit jamais, ils ont donné une voix aux sans voix et ont mis en pratique ce commandement du Seigneur d'amour préférentiel pour les pauvres. Par leur présence dans les ports et sur les navires et bateaux de pêche, ils ont été le signe de l'amour du Seigneur et de son Eglise pour ces fils et ses filles de Dieu si souvent méconnues.

Nous avons besoin plus que jamais de l'AM, sa mission est d'actualité et par l'intercession de Marie la «Stella Maris» je lui souhaite de garder le cap et «ad multos et felicissimos annos» .

Msgr Jacques Harel
Grand-Gaube et Cap Malheureux
République de Maurice

**90ème Anniversaire
de fondation de l'AM**

L'Eglise dans le monde maritime



MGR.
JAMES DILLENBURG

Un ami qui avait été aumônier portuaire dans le port de Green Bay dans le Wisconsin, dans la région des grands lacs américains, avait été transféré. Connaissant mon intérêt pour les navires et la mer, il recommanda à l'Evêque que je le remplace. L'Evêque consulta mon pasteur qui accepta volontiers ma nomination car « l'aumônerie portuaire était uniquement une tâche administrative ». Mais moi, je voulais faire quelque chose! J'écrivis à celui qui était alors directeur national, le P. Tom Mc Donough, C.S.s.R, en lui demandant comment accomplir ce ministère. Je reçus en retour une brève lettre me souhaitant la bienvenue au sein de l'Apostolat de la Mer et me conseillant d'aller simplement à bord des navires et de me « jeter à l'eau »!

La première visite que j'ai accomplie à bord d'un navire en tant qu'aumônier portuaire s'est heurtée à un refus: « Où est votre autorisation? ». J'ai alors sollicité une autorisation auprès de la compagnie de paquebot, qui m'a été refusée . Loin d'être intimidé par ce refus, j'ai pensé que je pourrais parler aux personnes à bord tout en restant à quai. « Que faites-vous là en bas? » me demanda le capitaine lors de ma deuxième visite. « Montez donc! ». « Je n'ai pas d'autorisation », répondis-je. « Allez, montez! ». Depuis, on ne m'a jamais plus refusé l'accès à un navire (c'était bien sûr avant la création du TWIC (Transportation Worker Identification Credentials).

A la même époque, il y avait un ministre protestant (le Rév. Paul Schippel) à Green Bay, qui avait étudié la question du «ministère sur le lieu de travail ». Etant donné que son bureau donnait sur les quais de Green Bay, il décida d'aller visiter les navires. Un couple de méthodistes engagés fit part de ses préoccupations pour le bien-être des marins dans le port au commissaire portuaire (Bob Barclay), qui nous réunit tous. Cela donna naissance à l'un des premiers ministères œcuméniques dans le monde.

Ne connaissant pas l'existence de l'« Interfaith International Council of Seamen's Agencies » (ICOSA, à présent connu sous le nom de North American Maritime Ministry Association – NAMMA), l'AM nous invita, Paul Schippel et moi, à participer à ses réunions nationales. A cette occasion, j'exprimai mon regret d'être censé accomplir un ministère dans un environnement étranger sans avoir reçu de formation. Le promoteur épiscopal Robert Tracey réussit à convaincre les « Catholic Daughters of the Americas » (CD of A) à financer un programme de formation. Il nomma le P. Rivers Patout du Port de Houston et moi-même pour le mettre en place. Le programme fut inauguré en 1974 et y est en place depuis.

En 1980, SE Mgr Gracida décida que l'AM aux Etats-Unis

Une femme à quai

SOEUR
MARY LEAHY



Alors que je m'apprête à mettre par écrit quelques réflexions sur mon ministère en tant qu'aumônier de l'AM dans le port de Sydney, en Australie, au cours des 18 dernières années, je prends conscience du fait que nous nous appuyons aujourd'hui sur le travail de ceux qui nous ont précédés. C'est donc avec une profonde fierté et gratitude que j'offre ces réflexions personnelles en ce moment particulier où nous commémorons et célébrons 90 ans d'engagement pour le bien-être des marins de la part de l'Eglise catholique à travers l'AM.

Je m'appelle Soeur Mary Leahy rsj. Je suis née en Irlande et je suis arrivée en 1979 comme missionnaire en Australie, où je suis entrée dans la congrégation des Joséphites. J'ai travaillé en tant qu'infirmière diplômée pendant 10 ans, au cours desquels j'ai également obtenu un Bth (maîtrise de théologie). En 1992, l'archidiocèse de Sydney cherchait un aumônier pour le port, et, encouragée par mes conœurs et par d'autres personnes, j'ai commencé à apporter ma contribution au ministère. Je suis fermement convaincue que mon expérience précédente en tant qu'infirmière ainsi que mes études de théologie ont été pour moi d'importants atouts en m'embarquant dans ce tout nouveau voyage.

Ma vie avec les marins au cours des 18 dernières années a été pour moi une source de joie profonde. Les marins, leurs familles et leurs proches sont devenus pour moi une famille. Tout comme, je l'espère, je l'ai été pour eux. Même si de nombreux et divers aspects spirituels et matériels du ministère ont été affrontés à l'époque, l'expérience prédominante pour moi a été, et continue d'être, la réciprocité entre les marins et moi-même. La reconnaissance qu'aussi bien eux que moi sommes des êtres humains en chemin ensemble, nous donnant la vie les uns aux autres et la recevant les uns des autres. Je rends grâce à Dieu tous les jours pour ce privilège.

En 1992, c'était une nouvelle expérience pour l'archidiocèse de Sydney d'employer un aumônier femme au port. Et, à part un groupe de femmes qui fréquentaient les navires à l'époque,

avait besoin d'un directeur à plein temps et pensa à moi pour le poste. Mais il y avait plusieurs défis à relever. Peu de personnes basées à terre étaient à connaissance d'un ministère spécial pour les marins, et encore moins de personnes s'y intéressaient. Etant donné que les marins sont un groupe « invisible » et souvent oublié, le ministère à leur égard l'est aussi, de même que ceux qui accomplissent ce ministère. Le phénomène des pavillons de complaisance faisait des ravages parmi les marins et leurs familles. Il fallait faire connaître les épisodes d'exploitation et de souffrance. Nous nous sommes consacrés à changer ces attitudes. Les aumôniers invitèrent la presse pour faire connaître les marins et leurs besoins au pu-



blic. Les « CD of A » nous inviterent à prendre la parole au cours de leur congrès et encouragèrent leurs membres à participer aux ministères locaux. Beaucoup le firent. D'autres rassemblèrent des objets, apportèrent des biscuits qu'ils avaient faits ou offrirent des dons pour aider les aumôniers.

Les personnes dans les ministères portuaires, catholiques et non-catholiques, étaient accablées par l'ampleur de la tâche qui les attendait. Les ressources, aussi bien financières qu'humaines, étaient limitées. La sagesse de la coopération œcuménique devenait de plus en plus apparente. L'AM et l'ICOSA s'étaient rencontrés à part à San Francisco et avaient fait une croisière dans le port ensemble. Peu de temps après, des congrès conjoints eurent lieu et tout le monde fut invité aux sessions générales, tout en laissant le temps à chaque groupe d'accomplir son activité. Lorsque mon évêque me rappela à Green Bay en 1984, je fus élu président de l'ICOSA. Une plus grande reconnaissance et un respect pour les dons et le dévouement des autres s'instaurèrent. Le péché de la division chrétienne semblait être sur le point de disparaître. Les aumôniers déclaraient avec enthousiasme que ce dont les œcuménistes se limitaient à parler, les aumôniers portuaires le faisaient!

En 1990, on demanda à mon évêque que je serve d'expert à l'AM au Conseil Pontifical. Le P. François Le Gall était déjà en poste. A mon arrivée, l'archevêque (aujourd'hui cardinal) Cheli me fit part de son projet que l'AM devienne une organisation internationale de membres affiliés. Nous avons commencé les consultations et l'étude préliminaire du *Motu proprio* qui devait être connu sous le nom de *Stella Maris* qui définissait clairement le ministère et les objectifs. Les marins à la

j'étais l'unique autre femme. Je pourrais raconter vraiment beaucoup de situations comiques dans lesquelles je me suis trouvée à l'époque, et même aujourd'hui.

Bien que je portais l'emblème de notre congrégation, aux yeux de nombreuses personnes dans le port, et même à bord des navires, je ne ressemblais pas au type de « religieuse » de «La Mélodie du Bonheur». Cela a donc exigé de chacun de revoir ses perceptions de la religion, de l'Eglise, des religieuses, des aumôniers portuaires, etc. Et cela m'a permis de d'instaurer un dialogue sur des questions liées à Dieu, à l'Eglise et la spiritualité, et à l'humanité d'une façon plus profonde qu'en respectant uniquement les apparences superficielles/extérieures. C'est alors que j'ai commencé à comprendre que l'aumônerie portuaire inclut toute la communauté portuaire. Je continue de considérer ce rôle comme très enrichissant et stimulant.



Mon amour pour les marins m'a toujours poussée à rechercher les plus vulnérables à bord. A être présente pour tous. A prendre soin des personnes victimes d'abus comme de ceux qui ont commis ces abus. D'être leur voix dans les lieux influents, même au risque d'être impopulaire. Mon « modus operandi » a été la visite à bord des navires, où je me trouve sur le territoire des marins, dans leur « maison », leur « prison », et parfois malheureusement dans ce qui ne peut être décrit que comme leur « chambre de torture ». C'est à bord, dans leurs cabines exiguës, les mess, les salles de moteurs, les ponts et les passerelles, que j'ai constaté la vulnérabilité des marins, écouté leurs peines, leurs douleurs, leurs luttes mais aussi leurs joies. C'est dans ces lieux que j'ai vu de nombreuses larmes et écouté de nombreux récits personnels bouleversants de terribles abus et solitude.

C'est là que j'ai ressenti la présence constante de Dieu. Une présence qui était là depuis toujours avant que je n'arrive, qui n'est jamais imposante ou exigeante, mais plutôt une présence

retraite, les étudiants maritimes, les agents portuaires et les représentants des compagnies y étaient également inclus. La coopération cœcuménique était encouragée, les régions étaient exhortées à envoyer des fonds en vue d'encourager et de permettre aux personnes du lieu de participer de façon active au ministère. Les aumôniers, les directeurs nationaux, les évêques promoteurs étaient tous considérés comme des « serviteurs » de l'Evangile!

Etre amené à s'occuper de si nombreux étrangers, cultures, langues, séparations et divisions, conduit parfois à des incompréhensions et à des méfiances. Certains ont du mal à considérer comme égales des personnes qui mènent une vie différente de la leur, quel que soit l'enseignement de l'Evangile. Cela est le cas dans notre façon d'entrer en contact avec les autres. Et cela est également le cas dans la façon dont certaines personnes entrent en contact (ou pas) avec nous. Prenez l'exemple du ministère auprès des marins du bloc soviétique au cours de la Guerre froide. Après avoir été confinés dans un navire pendant de longues traversées, les marins ont besoin de se dégourdir les jambes lorsque le navire est au port. La plupart des aumôniers portuaires s'efforçait d'accueillir les marins du bloc soviétique dans leurs centres mais ces marins étaient souvent confinés sur leurs navires par un commissaire à bord lorsqu'ils entraient dans les ports occidentaux, de peur en général d'être approchés et convertis par des personnes religieuses.

Cela a changé avec la chute du Rideau de fer en 1989. Une proposition a été faite à l'ICMA par Roald Alyakrinsky, représentant les syndicats des marins russes, en vue d'étudier les possibilités de collaboration entre l'ICMA et les centres de marins soviétiques. L'ICMA fut invitée à Moscou pour examiner la situation. Je me suis rendu à Saint-Pétersbourg, où j'ai rencontré un jeune prêtre catholique (le P. Stepan Katinel), qui voulait servir d'aumônier portuaire. Dans le beau centre de marins du lieu, il y avait un espace réservé pour une chapelle consacrée par l'archevêque catholique de Moscou. Malheureusement, le centre traversa une période difficile. La chapelle fut transformée en magasins vendant des objets de luxe aux touristes. Mais la glace avait été brisée. Les méfiances s'étaient estompées. Les marins du bloc de l'Est étaient libres d'utiliser les services mis à disposition par les centres de marins chrétiens – y compris les services religieux.

A mon départ de l'AM en 1996, j'ai été invité à servir de consultant auprès du Conseil pontifical. J'ai constaté une reconnaissance croissante pour les familles de marins et de pêcheurs et un respect pour ce

douce, d'une immense sensibilité et respect pour la dignité humaine. Une présence qui, si je la recherche et l'écoute, m'inspire dans mon rôle.

Je m'efforce de considérer les marins comme des individus ayant des besoins individuels. Tandis que tous les marins ont beaucoup de choses en commun, il arrive parfois de stéréotyper les besoins des marins. En tant qu'aumôniers, membres de l'AM, travailleurs sociaux ou autres organismes influents au sein de l'industrie, nous devons éviter de faire cela.

L'exercice de l'écoute attentive des marins en tant qu'individus est d'une très grande importance dans le cadre du rôle de l'aumônier. Peu importe si la conversation porte ou pas sur des questions liées au travail ou personnelles, positives ou négatives. Une écoute attentive inconditionnelle et pleine d'amour pourra promouvoir la dignité et la liberté, et créer une atmosphère de confiance et de respect.

Les défis

Je rencontre de nombreux défis dans mon rôle en tant qu'aumônier dans le port. Je ne pense pas que les défis auxquels je dois faire face en tant que femme sont très différents de ceux que rencontre un homme occupant la même fonction. Le même professionnalisme est exigé. Il y a tous

les défis physiques qui exigent une certaine forme physique afin de gravir les passerelles en toute sécurité etc. Il y a toutes les questions liées à la sécurité qu'il faut connaître et respecter. Mais tous ces défis et difficultés ne sont rien par rapport à la récompense de pouvoir avoir accès aux marins à bord des navires, de pouvoir les aider de toutes les façons possibles, et par-dessus tout, d'être témoins de leurs vies et de leur apporter une solidarité spirituelle et physique.

J'ai toujours pensé que le ministère aux marins exige de nous de « consoler les affligés et d'affliger les consolés ». J'entends par là que si les marins constituent notre principale préoccupation, nous devons également prendre soin d'interpeller les personnes travaillant dans le monde de la mer et du transport maritime, comme les syndicats, les compagnies maritimes, les agents maritimes, les « terminal operators », etc. afin d'apporter une lumière sur la vie des marins et de leur réalité.

Notre propre structure/organisation de l'AM au niveau local et



qu'ils apportent au ministère. A la suite de la catastrophe tragique du 11 septembre, les marins à travers le monde ont été plus que jamais victimes de la xénophobie. Les aumôniers portuaires et leurs organismes de soutien (y compris l'AM) ont affronté quasiment sans aucune assistance l'injustice de contraindre les marins à rester à bord dans un port étranger, quels que soient les besoins qu'il ou elle pouvait avoir. L'AM a accompli des pas de géant pour répondre aux besoins des pêcheurs – tant dans la pêche artisanale qu'industrielle – dans le monde. Les ONG comme d'autres organismes apprécient les compétences de l'AM.

L'AM a toujours connu des défis et des opportunités, des forces et des faiblesses en apportant l'Eglise au monde maritime. D'innombrables personnes partout dans le monde ont été bénies par l'action d'autres personnes et bénies à travers l'œuvre de l'AM. Cela doit être le dessein de Dieu – un dessein qui continue toujours à être révélé.

mondial doit elle aussi être appelée à croître, à prendre de l'importance, à être professionnelle, plus inclusive (en particulier à l'égard des femmes) et plus œcuménique. Etant donné que les marins sont relativement silencieux lorsqu'il s'agit d'exprimer une opinion critique sur l'aide que nous leur apportons, nous devons constamment faire un examen critique de nous-mêmes et de notre façon de procéder.

Nous avons reçu un héritage important de ceux qui ont commencé cet apostolat de l'AM il y a 90 ans. Nous avons donc le devoir de poursuivre le bon travail accompli non seulement pour l'organisation, mais, de façon plus importante, pour les marins. Je conclue par les paroles d'un poète irlandais:

« Les hommes ont bâti leurs paradis en bâtissant leurs cercles d'amis. Dieu est dans toutes les petites choses, jour après jour.

Un baiser par ici, un rire par là, et parfois des larmes » (Kavanagh)

Les nouveaux esclaves pêchent pour les consommateurs européens

Alberto Ghiara Vita e Mare, Septembre-Octobre 2010

Un local torride à une température de 45° ne constitue pas un milieu idéal pour travailler. Et si, en outre, on est sur un bateau et qu'il faille manipuler du poisson pendant de nombreuses heures chaque jour, on finit par ne plus savoir s'il s'agit d'un travail ou d'un esclavage. Des représentants de l'association britannique *Environmental Justice Foundation* sont tombés sur cet enfer alors qu'ils suivaient les traces d'un trafic de produits halieutiques pêchés illégalement. Une fois montés sur un bateau sud-coréen pêchant le long des côtes d'Afrique Occidentale, ils se sont trouvés face à quelque chose de bien pire.

Un vétéran de la fondation, Ducan Copelan, a rapporté au quotidien britannique *Guardian* : "C'était terrible. Les hommes travaillaient dans la salle frigorifique du bateau sans air et sans ventilation, à une température de -40/-45°. L'intérieur du local était couvert de rouille et de grasse, surchauffé et imprégné d'une odeur

de sueur. Dans la cambuse, des cafards partout, et les aliments étaient conservés dans des boîtes d'aspect dégoûtant. Pour se laver, les hommes ne disposaient que d'une pompe qui crachait de l'eau salée. Un milieu fétide. Une scène poignante".

La "marchandise" qui sort de cette usine flottante, c'est-à-dire le poisson préparé par ces "esclaves", est destinée au marché européen. Il est évident qu'il existe des canaux de distribution illégaux dans le Vieux Continent également, qui permettent d'échapper aux normes rigides d'hygiène de l'Union Européenne. En mai dernier, environ 150 Sénégalais ont été trouvés sur un bateau au large du Sierra Leone. Avec des rythmes de travail de 18 heures par jour, et des couchettes pour se reposer hautes de moins d'un mètre. Le bateau jouissait d'une licence



pour l'exportation du poisson en Europe.

Le cri lancé par la *Environmental Justice Foundation* est donc double. D'une part, elle dénonce les conditions inhumaines auxquelles, pour 200 dollars par mois, sont soumis ceux qui se trouvent dans d'extrêmes difficultés. De l'autre, elle signale aux consommateurs européens que ce sont eux qui entretiennent une telle situation d'exploitation, le plus souvent en consommant du poisson traité sans aucune précaution d'hygiène et potentiellement dangereux pour la santé. Sans parler des dommages à l'environnement provoqués par la pêche illégale, qui emploie des filets de chalutage, qui ramassent tout ce qu'ils trouvent en ratissant les fonds. Et les sanctions sont inefficaces : l'amende maximum pour pêche illégale au Sierra Leone est de 100.000 dollars, ce qui, selon la Fondation, équivaut au gain global d'une telle activité en à peine deux semaines.

Une telle situation se reflète en outre sur l'activité des bateaux de pêche qui respectent les règles. Non seulement ils risquent d'être pris dans les eaux internationales sous le tir de quelque militaire "zélé", mais ils doivent aussi se confronter à la concurrence d'entrepreneurs sans scrupules, qui réussissent à mettre sur le marché des produits moins sûrs et donc à des prix plus avantageux.

Les missionnaires scalabriens engagés dans l'assistance aux marins du monde entier

Dans le cadre des célébrations du 90e anniversaire de la fondation de l'Apostolat de la Mer, et de l'« Année internationale du marin », s'est tenue, du 6 au 10 octobre 2010 à Santos, au Brésil, la première rencontre des missionnaires scalabriens engagés dans le « ministère » auprès des marins, des pêcheurs et de leurs familles, organisé avec le soutien du « Scalabri International Migration Network » (SIMN).

En tant que signe du travail réalisé par les missionnaires scalabriens en communion avec l'Eglise universelle et locale, étaient présents à la rencontre S.Exc. Mgr Jacyr F. Braido, évêque de Santos et promoteur pour le Brésil, et le P. Bruno Ciceri, de l'Apostolat de la Mer International du Conseil pontifical. Ont également participé des représentants d'organisations liées à l'industrie maritime (douanes, autorités portuaires, syndicats, ITF et ICMA) en vue d'un échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques sur le ministère social et pastoral accompli par les Scalabriens dans dix ports de cinq continents, en association avec diverses dénominations chrétiennes (luthériens et baptistes, entre autres), organisations gouvernementales et civiles.

Les participants ont réfléchi sur la nécessité de revenir aux origines du charisme de la Congrégation, qui a commencé à prêter attention au monde maritime en 1887, avec la présence d'aumôniers à bord des navires et dans divers ports du monde. La mer, sillonnée autrefois par des bateaux à vapeur transportant des foules de migrants quittant l'Europe pour le Nouveau Monde, est devenue aujourd'hui un lieu de travail pour des milliers de marins dans le secteur du commerce et des croisières, et une source de vie pour des millions de pêcheurs. La résolution principale de la rencontre a été la décision de créer un Réseau de Scalabriens pour l'Apostolat de la Mer afin de systématiser, d'organiser et d'intégrer le travail avec les marins, les pêcheurs et leurs familles, dans les ports de Ravenne, Kaoshiung (Taïwan), Le Cap et Saldana Bay (Afrique du Sud), Montevideo (Uruguay), Buenos Aires (Argentine), Rio Grande, Rio de Janeiro et Santos (Brésil) et Manille (Philippines).

Le P. Paulo Prigol, aumônier et directeur du Centre *Stella Maris* de Manille, a été élu coordonnateur du nouveau réseau. Il a souligné les raisons principales qui en ont motivé la création: « Nous travaillons sur cinq continents et dans des contextes différents, mais nous devons faire face à des défis communs, dans la mesure où nous avons à faire avec des personnes qui quittent leur pays d'origine et débarquent dans les ports d'autres nations et qui connaissent des problèmes de travail et des difficultés familiales. Il existe également des défis communs dans le ministère accompli par les aumôniers et les laïcs qui travaillent avec nous. Nous nous sommes rendus compte donc de l'importance de créer un réseau pour unir nos forces, optimiser les ressources humaines, techniques et financières pour répondre toujours mieux à la réalité complexe des gens de mer ».

Le P. Rui Pedro, responsable de l'organisation de la rencontre, a mené une évaluation générale du travail accompli par les Scalabriens: « Si nous tenons compte de la réalité des faits, nous pouvons dire que les marins, les pêcheurs et leurs familles apprécient la présence de l'Eglise parmi eux. Nous parlons d'environ 1.4 millions de marins et d'environ 30 millions de pêcheurs. Cela crée une série de conséquences et, pour les affronter, nous devons être toujours plus et toujours mieux préparés, p. ex. en améliorant les infrastructures de certains de nos centres, en raison de la demande croissante. Dans certains cas, la privatisation des ports provoque des restrictions à notre présence pour visiter les navires. En tant que religieux, notre mission spécifique d'évangélisation est unie à l'aspect social et humain de la vie des travailleurs. Nous ne pouvons donc pas ignorer tous les aspects qui concernent la vie des marins: les questions légales, les conditions de travail, la santé physique et psychologique, mais également les questions affectives, le manque de contacts et de relations avec la famille, en offrant également notre assistance religieuse à ceux d'entre eux qui sont catholiques, en évangélisant sans prosélytisme et en respectant toutes les religions présentes à bord et à terre ».

Le secrétaire général de l'ITF pour l'Amérique, Antonio Rodriguez Fritz, a parlé de la réalité des marins et a demandé le soutien des missionnaires scalabriens pour les campagnes actuellement en cours dans le monde: « Nous accomplissons d'importants efforts auprès des gouvernements, des agences internationales et du commerce en vue d'une action plus efficace contre la piraterie qui frappe directement la sécurité, les conditions de travail et la vie des marins. Dans certains cas, ces actes sont le fait de groupes hautement organisés et sont devenus une véritable industrie. C'est pourquoi, combattre la piraterie doit être un effort collectif ».



Le p. Beniamino Rossi a présenté l'action encore méconnue, mais décisive et prophétique, du fondateur, le bienheureux Giovanni Battista Scalabrin, et de ses missionnaires, dans la défense des droits de l'homme dans les ports de départ et d'arrivée; le p. Leonir Chiarello, directeur exécutif du (SIMN), a illustré les principes, la méthodologie et les dimensions du réseau.

Le P. Ciceri a illustré l'enseignement de l'Eglise et les lignes directrices pastorales pour l'AM. Il a affirmé la nécessité d'une restructuration générale du ministère et a encouragé la systématisation de centaines de données des centres *Stella Maris*, afin de disposer d'informations concrètes et mises à jour sur l'action de l'Eglise dans le monde maritime. Enfin, les participants à la rencontre ont approuvé le programme de travail 2011-2015 qui prévoit, entre autres projets, la création d'une banque de données afin de rassembler et de partager les informations, une campagne de prévention du HIV-SIDA et d'autres maladies sexuellement transmissibles parmi les marins, des programmes de formation continue pour les aumôniers et les volontaires laïcs et des projets visant à garantir l'autonomie financière des centres *Stella Maris* gérées par des religieux et des laïcs, ainsi que l'étude et la possibilité d'une présence dans d'autres ports, comme Haïti ou Jakarta.



A Current Buster is towed behind the Pope Benedict XVI in skimming operations. The OSV, owned by Adbon Callais Offshore LLC, is under contract with BP for recovery operations.

CONFERENCE MONDIALE DE L'ICMA

La prochaine Conférence mondiale de l'ICMA aura lieu à Hambourg (Allemagne), du 19 au 23 août 2011. On estime actuellement que les frais de participation s'élèveront aux alentours de 700 euros environ, comprenant l'hébergement et les repas (les frais de voyage ne sont pas inclus). Toutefois, le comité d'organisation est à la recherche d'autres sponsors, afin de réduire le plus possible les coûts.

Il est important de commencer dès à présent à programmer cet événement important sur le calendrier. Des informations supplémentaires seront fournies dans les mois prochains.

La Conférence mondiale bénéficie du soutien généreux du Seafarers Trust de l'ITF et de la TK Foundation.

ATTENTION AUX SCAM

Au cours des dernières semaines, une série de *scam* (arnaques) a frappé divers centres de l'Apostolat de la Mer. Nous vous invitons donc à être extrêmement attentifs en répondant à toute demande d'argent arrivant par téléphone ou par e-mail.

D'ordinaire, une personne, se présentant comme évêque promoteur, directeur national, aumônier ou volontaire d'un pays déterminé, affirme être bloquée dans un aéroport ou dans une ville étrangère sans argent, et demande qu'on lui en envoie par l'intermédiaire de Western Union. Etant donné que le directoire de l'AM est disponible en ligne, les auteurs de ces *scam* peuvent fournir des informations (nom, adresse, etc.) pour rendre leur récit plus crédible.

Même si le récit vous semble émouvant, faites très attention et, avant d'envoyer de l'argent, essayez dans la mesure du possible de vérifier l'information en contactant directement la personne concernée ou les bureaux de l'AM national ou international pour vous assurer de la réalité des faits.